

Compte rendu de l'assemblée TOULON EN COMMUN

Le 16/12/2019 – Maison de la Méditerranée, 83000 TOULON - Début de la réunion : 17h50

Compte-rendu rédigé par Habiba Hamames.

Ouverture de la réunion sur un hommage à Renée DEFRANCE. Nicolas Plazanet demande une minute d'applaudissements pour saluer cette grande militante, décédée le 12 décembre.

Julien exprime ensuite le souhait que la tolérance et le respect mutuel président aux travaux qui réunissent, ce soir, l'assemblée.

Un carton a été remis à l'entrée aux entrants, il conditionne le pouvoir de voter pour les candidats aux municipales qui ont fait part de leur candidature avant le 14 décembre midi. Parmi eux, 25 candidats se présentent pour faire partie des 12 premiers de liste.

Les 25 candidats sont appelés à se présenter oralement.

Les modalités de vote sont définies, conformément aux travaux de la commission Ethique.

Le bulletin de vote remis à chaque électeur de l'assemblée ici réunie, comporte 5 mentions à cocher, de « très bien » à « rejeter ». Des urnes sont préparées pour les recueillir.

Avant que soit lancée l'opération de vote :

*Philippe Blanchon souhaite intervenir : il « *ne se souvient pas que l'assemblée ait voté la présentation et l'élection des 12 premiers candidats* » lors de la séance précédente et annonce qu'« *il se retire de l'assemblée* ».

*Maryline Payen rappelle qu'« *elle a énormément travaillé pour l'assemblée, qu'elle a lancé plusieurs alertes non entendues* », elle quitte l'assemblée.

*Sofiane Younsi intervient ensuite : « *Non respect de la mécanique démocratique, cela est biaisé, on n'a jamais parlé de cela en réunion de coordination*ⁱ, » ; il quitte l'assemblée.

Philippe Chesneau rappelle les enjeux liés aux prochaines municipales, le contexte qui appelle à élire rapidement les premiers de liste et à aller à la rencontre des toulonnaises et des toulonnais.

Christine Faller rappelle qu'elle a envoyé par mail après chaque réunion un compte rendu et qu'elle aurait souhaité avoir des retours et des propositions. Elle n'a obtenu aucune réponse.

L'explication sur les modalités de vote se poursuit (Julien et Henri) :

A l'issue du vote, le dépouillement des bulletins de vote sera assuré par les membres de la commission Ethique et géré sur un tableur qui permettra de comptabiliser les voix, par candidat.

Manu Trigo : « *Tout le monde est appelé à travailler dans un esprit de construction. La démocratie est un exercice difficile mais toutes les décisions se prennent ici, dans l'assemblée* ». ⁱⁱ

Luc Léandri demande plus de temps, pense que « *nous ne connaissons pas beaucoup* », qu'il y a « *trop de représentants de partis qui sont candidats et pas assez de citoyens* », ...

Julien rappelle que nous sommes « *dans des temps contraints* », que reporter la présentation des premiers de liste à la mi janvier serait une erreur car il reste peu de temps pour rencontrer les électrices et les électeursⁱⁱⁱ, ...

Luc Léandri déclare fortement qu'il ne souhaite plus être candidat ni participer à l'assemblée. Il quitte la salle. Idem pour Laura Goligowski.

Les membres de l'assemblée renseignent leur bulletin de vote et se rendent aux urnes pour les déposer.

Durant le dépouillement, les derniers articles de la charte sont soumis à l'examen de l'assemblée. Les débats sont intenses notamment, sur la périodicité des réunions de l'assemblée. Au final, la charte est validée en totalité.

Alors que le dépouillement est fini, le débat reprend sur les résultats, certains préférant qu'une femme soit en tête de liste. Manu Trigo très engagé par ailleurs souligne qu'il ne peut pas être tête de liste, Danielle Dorel qui était 12^e de liste, préférant laisser place à la jeunesse, propose sa place à Habiba Hamames qui était placée juste après. Habiba Hamames accepte et la remercie.

Les 12 candidats sont élus après une soirée animée et 4h30 de débats.

Les scores permettent d'aboutir à une proposition : Guy Rebec, Magali Brunel, Manu Trigo, Nathalie Marin, André De Ubeda, Christine Faller, Gaël Le Menn, Sylviane Bazin, Nicolas Plazanet, Mireille Chaperon, Philippe Leroy, Habiba Hamames.

« Cette liste reflète bien la diversité de notre mouvement, et même si certains auraient préféré une personne hors parti en tête de liste, les urnes ont décidé et nous pouvons être fiers du chemin parcouru. Elle donne aussi un signal fort sur la prise en compte de l'écologie et de l'urgence climatique. »

L'assemblée va pouvoir de manière plus sereine continuer à établir le programme, avec les propositions des groupes de travail, unis par les mêmes valeurs pour permettre l'exercice d'une démocratie locale.

Il reste encore 47 (+2) places à pourvoir.

ⁱ Notes prises durant les débats, les termes précis utilisés par l'intervenant ont pu être mal notés (Ndlr)

ⁱⁱ Voir note 1

ⁱⁱⁱ Voir note1